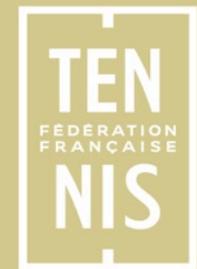


Le Guide de la Compétition FFT de Beach Tennis



MAJ SEPTEMBRE 2019



Le sommaire de ce guide est interactif , il vous permet d'accéder directement à la page choisie.

Vous trouverez en bas à droite des pages de ce document le pictogramme du sommaire ce qui vous permettra un retour rapide à celui-ci.

1/ LES CATEGORIES DE TOURNOIS

[Présentation](#)

[Droits d'homologation](#)

[Droits d'inscription des équipes](#)

[Répartition des gains](#)

2/ ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

[Homologation](#)

[Les épreuves et les catégories d'âge](#)

3/ ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

[Général](#)

[Homologation](#)

[Exigence minimum par catégorie](#)

[Subventions FFT](#)

4/ LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2019 SENIORS

[Mode de qualification / Formule sportive & programmation](#)

5/ LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2019 15/16 ANS

[Mode de qualification / Formule sportive & programmation](#)

6/ LE CLASSEMENT

[Le classement FFT / Introduction](#)

[Le classement FFT / Répartition des points](#)

7/ LES SELECTIONS DES EQUIPES DE FRANCE

8/ MODIFICATION REGLES DU JEU

[La zone interdite au retour de service](#)



1. LES CATÉGORIES DE TOURNOIS

LES CATEGORIES DE TOURNOIS

Présentation



- Il existe 8 catégories de tournois qui sont définies par le montant du prize money distribué aux joueurs, ainsi que par l'éventuelle prise en charge par l'organisateur des frais d'hébergement des joueurs.
- 5 de ces 8 catégories sont des tournois homologués par la Fédération Internationale de Tennis (ITF), et les prize money ITF s'entendent de manière globale (pour l'ensemble des épreuves du Tournoi).
- 3 de ces 8 catégories sont des tournois homologués par la Fédération Française de Tennis (FFT), mais attention, le prize money FFT s'entend par épreuve.

Catégories de tournois ITF ou d'épreuves FFT	Type d'homologation
35 000 \$ et plus	ITF
15 000 \$	ITF
10 000 \$	ITF
3 000 \$	ITF
Pas de Prize Money	ITF
1 000 € et + (épreuve)	FFT
500 à 999 € (épreuve)	FFT
0 à 499 € (épreuve)	FFT



LES CATEGORIES DE TOURNOIS

Droits d'homologation



● Des droits d'homologations doivent être payés par les organisateurs de tournois. Leurs montants sont définis en fonction des prize money.

● **Les tournois ITF doivent également être homologués FFT afin que leurs résultats soient pris en compte pour le classement FFT** (la saisie de l'homologation des tournois ITF dans la Base Administrative fédérale sera effectuée par le Siège, pas de droits d'homologation côté FFT. **Les résultats des Tournois ITF devront également être enregistrés par le Juge-Arbitre dans l'application fédérale Beach/Padel).**

Catégories de tournois ITF ou d'épreuves FFT	Droits d'homologations ITF (année civile 2019)	Droits d'homologations FFT (année sportive 2019)
35 000 \$ et plus	1 340 €	-
15 000 \$	670 €	-
10 000 \$	530 €	-
3 000 \$	270 €	-
Pas de Prize Money	270 €	-
1 000 € et + (épreuve)	-	26 €
500 à 999 € (épreuve)	-	26 €
0 à 499 € (épreuve)	-	26 €



LES CATEGORIES DE TOURNOIS

Droits d'inscription des équipes



- Le montant des droits d'inscription des équipes est soumis à un maximum, dont le montant est défini en fonction du prize money du tournoi.

Catégories de tournois ITF ou d'épreuves FFT	Droits d'inscription maximum (par équipe)
35 000 \$ et plus	150 \$ *
15 000 \$	100 \$ *
10 000 \$	70 \$ *
3 000 \$	50 \$ *
Pas de Prize Money	50 \$ *
1 000 € et + (épreuve)	Pas de maximum
500 à 999 € (épreuve)	Pas de maximum
0 à 499 € (épreuve)	Pas de maximum

* Possibilité de rajouter 20\$ de frais d'inscription par équipe pour des compétitions en indoor.



LES CATEGORIES DE TOURNOIS ITF

Répartition des gains



- La répartition des gains (par équipe) est définie selon le prize money du tournoi et selon la performance de chaque équipe.
- Sur les tournois ITF le prize money indiqué sur le Fact Sheet est fixe et définitif. Le taux de conversion est celui déclaré sur l'Application Form.
- Sur les tournois ITF, le montant total du prize money concerne les épreuves seniors féminine et masculine. Il doit être réparti équitablement entre l'épreuve féminine et masculine.
- Aucun prize money ne peut être distribué sur les épreuves 15/16 ans.

Tournois ITF	35 000 \$	15 000 \$	10 000 \$	3 000 \$	Répartition en % du prize money total
Vainqueur	7 000 \$	3 000 \$	2 000 \$	600 \$	20 %
Finaliste	4 200 \$	1 800 \$	1 200 \$	360 \$	12 %
Demi-finaliste	1 750 \$	750 \$	500 \$	150 \$	5%
Quart de finaliste	700 \$	300 \$	200 \$	60 \$	2%



LES CATEGORIES DE TOURNOIS FFT

Répartition des gains



- La répartition des gains (par équipe) est définie selon le prize money de l'épreuve.
- Le prize money peut être différencié selon les épreuves séniors féminine et masculine. Le montant du prize money de chaque épreuve déterminera sa catégorie et son barème de points.
- Sur les tournois FFT la répartition des prix est à la discrétion de l'organisateur.
- Aucun prize money ne peut être distribué sur les épreuves 15/16 ans.

Tournois FFT					
<i>Exemples de répartitions des prix</i>					
Epreuve Féminine de catégorie FFT 500 à 999 €		500 € de prize money (prix par équipe)	Epreuve Masculine de catégorie FFT 0 à 499 €		300 € de prize money (prix par équipe)
Equipe Vainqueur	50 %	250 €	Equipe Vainqueur	66,6 %	200 €
Equipe Finaliste	30 %	150 €	Equipe Finaliste	33,3 %	100 €
Equipes Demi-finalistes (3 ^{ème} et 4 ^{ème})	20 %	50 €	Equipes Demi-finaliste (3 ^{ème} et 4 ^{ème})	-	-
Quart-de-finaliste (5 ^{ème} à 8 ^{ème})	-	-	Quart-de-finaliste (5 ^{ème} à 8 ^{ème})	-	-





2. ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

Homologation



- L'homologation doit être effectuée au plus tard 6 semaines avant le premier jour du tournoi.
- L'homologation doit-être effectuée par le club organisateur dans l'application ADOC.
- Une fois l'homologation effectuée, le juge-arbitre désigné doit accepter la prise en charge du tournoi dans l'application FFT de gestion des compétitions de Beach Tennis :
<https://beach-padel.app.fft.fr/beachja/logout/>
- Une fois l'acceptation du juge-arbitre effectuée, merci de bien vouloir contacter votre ligue pour lui demander de valider l'homologation du tournoi.
- **A l'issue du Tournoi, et dans un délai maximum de 48h, le juge-arbitre saisit les résultats, puis clôture l'homologation, dans l'application Beach : <https://beach-padel.app.fft.fr/beachja/logout/>**



ORGANISATION D'UN TOURNOI FFT

Les épreuves et les catégories d'âge



- Il existe trois type d'épreuves :
 - Le Double Dame (DD)
 - Le Double Messieurs (DM)
 - Le Double Mixte (DMX)
- Les résultats des épreuves de Double Mixte ne comptent pas pour le calcul du classement.
- Il existe deux catégories d'âge :
 - Seniors
 - 15/16 ans

Il est recommandé aux Clubs organisant des compétitions Seniors d'organiser également des épreuves 15/16 ans, dans le but de promouvoir le Beach Tennis.

- Les épreuves Seniors sont ouvertes aux joueurs des catégories d'âge 13 ans ou supérieures.
- Les épreuves 15/16 ans sont ouvertes aux joueurs des catégories d'âge 13 ans, 14 ans, 15 ans et 16 ans
- Il existe 3 catégories de tournois FFT, elles sont détaillées dans le chapitre « Les Catégories de tournois » de ce document (diapositives 4 à 7).





3. ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

Général



- L'organisation d'un tournoi ITF impose aux organisateurs de respecter les règlements et le cahier des charges des tournois ITF, disponibles sur le site de l'ITF : <https://www.itftennis.com/beachtennis/tournaments/organisers-info/organiser-information.aspx>.
- Il existe plusieurs catégories de tournois ITF, elles sont détaillées dans le chapitre « Les Catégories de tournois » de ce document (diapositives 4 à 7).
- Il est possible de rajouter des options « bundles » aux tournois de catégories 1 à 4 afin d'offrir plus de points aux joueurs pour leur Classement ITF :
 - Hospitalités - catégories 1 à 4 : pour les 4 meilleurs équipes femmes et 4 meilleurs équipes hommes. Si ce bundle est rajouté aux catégories 1 et 2, l'hospitalité devra être étendue à 8 équipes femmes et 8 équipes hommes
 - Officiels - catégories 1 à 4 : juges de lignes pour les courts 1 & 2, ramasseurs de balles sur tous les courts et un juge-arbitre adjoint
 - Streaming et TV - catégories 1 à 3 : TV et streaming (minimum 4 caméras), court central, live scoring.

Un onglet « Bundle Requirements » est à remplir sur l'Application Form



ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

Homologation



- Les demandes d'homologation pour un tournoi ITF doivent toujours passer par la FFT (*aucune demande d'homologation ne doit être envoyée directement à l'ITF*). Elles doivent être effectuées au plus tard :
 - 6 mois avant le lundi de la semaine du tournoi pour les Catégories 1 & 2
 - 4 mois avant le lundi de la semaine du tournoi pour les Catégories 3
 - 3 mois avant le lundi de la semaine du tournoi pour les Catégories 4 & 5
- Lors de la demande d'homologation, vous devez envoyer à la FFT :
 - L'Application Form avec l'onglet Tax et Currency rempli au format excel. Reporter les chiffres indiqués sur le Fact Sheet. L'application Form doit être signée
 - Le Fact sheet au format excel

L'ITF modifiant régulièrement ses formulaires, il est important d'aller sur leur site pour télécharger les dernières versions et les renseigner complètement, sinon ils seront retournés.

- Tous les tournois ITF se déroulant en France sont également homologués FFT, afin que les résultats soient pris en compte pour le calcul du classement FFT. Cependant, vous n'avez pas à effectuer l'homologation FFT, c'est la FFT qui s'en chargera.

Par contre le Juge Arbitre devra impérativement

- **saisir les résultats du Tournoi ITF au sein de l'application Beach** : <https://beachpadel.app.fft.fr/beachja/logout/>
- et envoyer les tableaux et le « Referee report » dès la fin du tournoi à l'ITF.



ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

Exigences minimum par catégorie



Tournois ITF	35 000 \$ et +	15 000 \$	10 000 \$	3 000 \$	0 \$
Nombre de courts	4 minimum	4 minimum	4 minimum	4 minimum	3 minimum
Qualification JA	Badge blanc	Badge blanc	Badge blanc	JAT2 mini.	JAT2 mini.
Tableau principal	32	32	32	Pas de minimum	Pas de minimum
Arbitrage	Arbitre de chaise pour tous les matchs du tableau principal	Arbitre de chaise à partir des quarts de finale	Arbitre de chaise à partir des demi-finales	A la discrétion de l'Organisateur	A la discrétion de l'Organisateur
Hospitalité	Pour les 4 meilleurs équipes femmes et 4 meilleurs équipes hommes	Pour les 4 meilleurs équipes femmes et 4 meilleurs équipes hommes	-	-	-



ORGANISATION D'UN TOURNOI ITF

Subventions FFT



Catégories de tournois	Montant de la subvention FFT
ITF 15 000 \$ et +	5 000 €
ITF 10 000 \$	2 500 €
ITF 3 000 \$	500 €

- Pour tout renseignement concernant les tournois ITF, merci de bien vouloir nous contacter par téléphone au 01 47 43 48 69 ou par mail à cbuffard@fft.fr





4. LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2019 SENIORS

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2019

Championnats de France Seniors / Mode de qualification



Les Championnats de France Seniors de Beach Tennis sont ouverts aux joueurs :

- **De nationalité française,**
- **Licenciés à la FFT pour le compte de l'année sportive en cours et dont la date de rattachement de la licence correspond aux conditions de délai fixées par la ligue pour pouvoir participer au championnat régional qualificatif,**
- **Dont l'attestation de licence précise la mention « Compétition autorisée »,**
- **Faisant partie des catégories d'âge 17 ans ou supérieures**

Les Championnats de France Seniors de Beach Tennis se déroulent en 2 phases

- **Une phase régionale organisée par chacune des 18 ligues les 29 et 30 Juin 2019**
- **Une phase nationale regroupant 32 équipes messieurs et 32 équipes dames, et qui se déroulera à Chatellaillon Plage (Nouvelle Aquitaine) les 22, 23 et 24 août 2019**

Remarque : si une Ligue organise des phases départementales, les joueurs doivent être licenciés dans la même ligue mais non obligatoirement dans le même département, et un joueur ne peut naturellement participer qu'à une seule phase départementale qualificative pour la phase régionale.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2019

Championnats de France Seniors / Mode de qualification



- Comme l'an dernier, chaque Ligue pourra qualifier de 1 à 4 équipes maximum par épreuve Senior (DM & DD) à savoir l'équipe Championne de Ligue directement qualifiée + 3 équipes qualifiables. La Ligue inscrira obligatoirement l'équipe finaliste et les deux équipes demi-finalistes de son Championnat régional.

Aussi, pour chaque épreuve :

- Les 18 équipes championnes de ligue sont *directement qualifiées* ;
- Les 14 places supplémentaires sont attribuées de la manière suivante :
 - => Chacune des 18 ligues inscrira sur le formulaire d'engagement ses 3 équipes *qualifiables*, à savoir son équipe finaliste ainsi que ses deux équipes demi-finalistes (aucune autre équipe ne peut être inscrite)
 - => Toutes les équipes *qualifiables* des 18 ligues, finalistes et demi-finalistes, seront ordonnées de 1 à 54, en tenant compte du classement de juillet 2019 (à poids d'équipes égaux, un tirage au sort sera effectué par le Département Compétition de la FFT)
 - => Les 14 meilleures équipes de cette liste (toujours au classement de juillet 2019) seront qualifiées pour le Championnat de France 2019 ; les équipes suivantes, du rang 15 au rang 54, constitueront la liste des équipes remplaçantes.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2019

Championnats de France Seniors / Classements / Diffusion des listes



• **Classements à prendre en compte :**

- Le classement pris en compte pour déterminer les équipes qualifiées pour les Championnats de France est le classement du mois de Juillet 2019 (la liste des équipes qualifiables est établie au mois de juillet, mais n'évoluera pas avec le classement du mois d'août).
- Le classement pris en compte pour déterminer les têtes de séries, et donc l'établissement du tableau, est le classement d'août 2019.

• **Diffusion des listes :**

Les ligues doivent inscrire leurs équipes auprès de la FFT au plus tard le lundi 15 juillet 2019 (cf. formulaire prévu à cet effet).

Les listes des équipes directement qualifiées ainsi que des équipes remplaçantes seront diffusées et communiquées aux Ligues le vendredi 19 juillet 2019.

Plusieurs cas de forfaits, et donc de remplacements, peuvent se présenter.



1 - Forfait de l'équipe championne de ligue :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (vendredi 19 juillet 2019) :

Dans ce cas, l'équipe finaliste est qualifiée d'office mais la Ligue ne pourra pas remplacer l'équipe Championne de Ligue forfait par une autre équipe que les 4 équipes déjà inscrites. La Ligue n'inscrira donc que 3 équipes au total sur son formulaire.

b. Après la diffusion des listes par la FFT (vendredi 19 juillet 2019) et au plus tard le mardi 20 août à 19h, soit 24h avant le tirage au sort qui aura lieu le mercredi 21 août :

Ce WO intervenant après la diffusion des listes, et chaque Ligue devant disposer au minimum d'une équipe qualifiée par épreuve, deux cas de figure peuvent se présenter :

1 – Soit la Ligue dispose déjà d'une deuxième équipe qualifiée, auquel cas on prendra la première équipe sur la liste des équipes remplaçantes, et ce quelle que soit la Ligue de cette équipe ;

2 – Soit la Ligue ne dispose d'aucune autre équipe qualifiée ; on repêchera alors, dans ce cas, la première équipe de la Ligue dans la liste des équipes remplaçantes, et ce même si celle-ci se situe derrière des équipes mieux classées d'autres ligues.

c. Après la publication des tableaux : aucun remplacement d'équipe n'est autorisé passé ce délai, l'équipe sera déclaré WO.



2 - Forfait d'une équipe parmi les 3 équipes qualifiables, finaliste ou demi-finalistes :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (vendredi 19 juillet 2019) :

Dans ce cas, la Ligue perd une équipe qualifiable parmi la liste de ses quatre équipes demi-finalistes. Elle conserve donc 2 équipes qualifiables en plus de son équipe Championne de Ligue.

b. Après la diffusion des listes par la FFT (vendredi 19 juillet 2019) et au plus tard le mardi 20 août à 19h, soit 24h avant le tirage au sort :

L'équipe est déclarée WO et la gestion des repêchages s'effectue sans tenir compte des ligues.

c. Après la publication du tableau : aucun remplacement d'équipe n'est autorisé passé ce délai, et l'équipe sera déclarée forfait.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2019

Championnats de France Seniors / Remplacements



3 - Forfait d'un des 2 joueurs d'une équipe :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (vendredi 19 juillet 2019) :

La ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant **parmi les participants au championnat régional**. On entend par « joueur ayant participé au championnat régional » tout joueur inscrit dans une équipe ayant figuré dans le tableau de la phase qualificative régionale, sans tenir compte du WO ou non de cette équipe. Ainsi, la Ligue peut encore conserver l'inscription de 4 équipes complètes puisque les listes n'ont pas été diffusées.

b. Après la diffusion des listes par la FFT (vendredi 19 juillet 2019) et au plus tard le mardi 21 août à 19h, soit 24h avant le tirage au sort :

La Ligue a la possibilité de remplacer le joueur défaillant par un joueur ayant participé au Championnat régional. Toutefois, l'équipe ne pourra en aucun cas se renforcer. Par conséquent, en fonction du classement du nouveau joueur – obligatoirement inférieur ou égal au joueur ayant déclaré forfait (classement du mois d'août) et donc du nouveau poids de l'équipe, la Ligue pourra soit conserver sa place parmi les équipes qualifiées ou repêchées, soit basculer dans la liste des équipes repêchables et perdre cette place.

Si la Ligue décide de déclarer l'équipe WO, on revient au cas du forfait 2 – b précédent

c. Après la diffusion des tableaux : passé ce délai, aucun remplacement ne sera autorisé et l'équipe sera déclarée forfait.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2019

Championnats de France Seniors / Formule sportive & programmation



● **Le Championnat de France se déroule sous la forme d'un Tournoi Multi-Chances à 32 équipes (toutes les équipes seront classées de 1 à 32 à l'issue du Championnat).**

● **Le tableau :**

- Nombre d'équipes : 32
- Nombre d'équipes qualifiées directement : 18
- Nombre d'équipes repêchées grâce au classement de juillet : 14
- Les 8 équipes ayant le meilleur poids au Classement du mois d'août (le plus faible) sont têtes de séries. Les 24 autres équipes sont placées par tirage au sort intégral.

● **Le format de jeu :**

- Tous les matchs des Tableaux finaux se jouent au format 8 : 3 sets à 6 jeux ; point décisif.
- Tous les matchs de classement se jouent au format 4 = 2 sets à 6 jeux ; point décisif ; 3ème set = super jeu décisif à 10 points

● **Programme prévisionnel :**

- Jeudi : 1/16^{èmes} de finale du tableau final + matchs de classement
- Vendredi matin : 1/8^{èmes} de finale du tableau final + matchs de classement
- Vendredi après-midi : 1/4 de finale + matchs de classement
- Samedi matin : 1/2 finales + matchs de classement
- Samedi après-midi : Finales + matchs de classement





5. LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2019 15/16 ANS

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2019

Championnats de France 15/16 ans / Mode de qualification



Les Championnats de France 15/16 ans de Beach Tennis sont ouverts aux joueurs :

- **De nationalité française,**
- **Licenciés à la FFT pour le compte de l'année sportive en cours et dont la date de rattachement de la licence correspond aux conditions de délai fixées par la ligue pour pouvoir participer au championnat régional qualificatif**
- **Dont l'attestation de licence précise la mention « Compétition autorisée »**
- **Faisant partie des catégories d'âge 13, 14, 15 ou 16 ans.**

Les Championnats de France 15/16 ans se déroulent en 2 phases

- **Une phase régionale organisée par chacune des 18 ligues, au plus tard le 30 juin**
- **Une phase nationale qui regroupe 18 équipes messieurs et 18 équipes dames, à Chatellaillon Plage (Nouvelle Aquitaine) les 22, 23 et 24 août 2019.**

Remarque : si une Ligue organise des phases départementales, les joueurs doivent être licenciés dans la même ligue mais non obligatoirement dans le même département, et un joueur ne peut naturellement participer qu'à une seule phase départementale qualificative pour la phase régionale.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2019

Championnats de France 15/16 ans / Mode de qualification



- **Chaque Ligue peut qualifier 1 équipe par épreuve 15/16 ans, filles et garçons (DM & DD).** La Ligue inscrira également l'équipe finaliste de son Championnat régional au cas où un repêchage devait être effectué.

Aussi, pour chaque épreuve :

- Chacune des 18 ligues inscrira sur le formulaire d'engagement l'équipe Championne de Ligue ainsi que l'équipe finaliste.
- Les 18 équipes championnes de ligue sont directement qualifiées.
 - => Toutes les équipes finalistes, *repêchables*, des 18 ligues seront ordonnées de 1 à 18, en tenant compte du classement 15/16 ans de juillet 2019 (à poids d'équipes égaux, un tirage au sort sera effectué). Ces équipes constituent la liste des équipes repêchables.
 - => Si une Ligue n'engage pas d'équipe 15/16 ans pour le Championnat, celle-ci sera alors remplacée par la 1^{ère} équipe finaliste de la liste des équipes repêchables.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2019

Championnats de France 15/16 ans / Classements / Diffusion des listes



● **Classements à prendre en compte :**

- Le classement pris en compte pour déterminer les équipes repêchables pour les Championnats de France est le classement 15/16 ans du mois de Juillet 2019 (la liste des équipes repêchables est établie au mois de juillet, mais n'évoluera pas avec le classement 15/16 ans du mois d'août)
- Le classement pris en compte pour déterminer les têtes de séries, et donc l'établissement du tableau, est le classement 15/16 ans d'août 2019.

● **Diffusion des listes :**

Les ligues doivent inscrire leurs équipes auprès de la FFT au plus tard le lundi 15 juillet 2019 (cf. formulaire prévu à cet effet).

La liste des équipes directement qualifiées ainsi que la liste des équipes repêchables seront diffusées et communiquées aux Ligues le vendredi 19 juillet 2019.

Plusieurs cas de forfaits, et donc de remplacements, peuvent se présenter.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2019

Championnats de France 15/16 ans / Remplacements



Une équipe est déclarée WO dès lors qu'un des deux joueurs est forfait. Aucune recomposition d'équipe n'est possible.

Forfait de l'équipe championne de ligue :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (vendredi 19 juillet 2019) :

Dans ce cas, l'équipe finaliste est qualifiée d'office. La ligue ne pourra pas avoir d'autre équipe repêchée.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le mardi 20 août à 19h, soit 24h avant le tirage au sort :

On remplace cette équipe WO par la 1^{ère} équipe de la liste des équipes repêchables, sans tenir compte des Ligues.

c. Après la publication du tableau : aucun remplacement d'équipe n'est autorisé passé ce délai, l'équipe sera déclarée WO.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2019

Championnats de France 15/16 ans / Remplacements



Forfait de l'équipe finaliste :

a. Avant la diffusion des listes par la FFT (vendredi 19 juillet 2019)

La ligue ne pourra pas avoir d'autre équipe repêchable, et seule son équipe Championne de Ligue sera qualifiée d'office.

b. Après la diffusion des listes par la FFT et au plus tard le mardi 20 août à 19h, soit 24h avant le tirage au sort :

Si l'équipe fait partie des 18 équipes retenues suite à un repêchage, elle est remplacée par la 1^{ère} équipe de la liste des équipes repêchables.

Si l'équipe fait partie des équipes repêchables, elle disparaît purement et simplement de la liste.

b. Après la publication du tableau : aucun remplacement d'équipe n'est autorisé passé ce délai, et l'équipe sera déclarée WO.



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2019

Championnats de France 15/16 ans / Formule sportive & programmation



- **La formule sportive des Championnats de France 15/16 ans sera déterminée ultérieurement en fonction du nombre total d'équipes inscrites.**

Il est très probable que la formule de la Compétition soit : Poules + Tableau Final.

- **Le format de jeu :**

Format 4 = 2 sets à 6 jeux ; point décisif ; 3ème set = super jeu décisif à 10 points pour les matchs de poules

Format 8 = 3 sets à 6 jeux ; point décisif pour les demi-finales et finales pour les matchs des tableaux finaux.

- **Programme prévisionnel :**

A définir en fonction du nombre total d'équipes inscrites.





6. LE CLASSEMENT

LE CLASSEMENT

Le Classement FFT / Introduction



- Le classement de Beach Tennis est calculé et publié tous les mois, le lundi suivant le 15 du mois.
- Le Classement FFT prend en compte les 8 meilleurs résultats de chaque compétiteur au cours des 12 derniers mois.
- Il est calculé dans la nuit du 15 au 16 de chaque mois et prend en compte les résultats des tournois dont la date de fin se situe dans les 12 mois précédents.

Exemple : le classement d'octobre 2018 a été calculé dans la nuit du 15 au 16 octobre, a pris en compte les résultats de tous les tournois dont la date de fin se situait entre le 1er octobre 2017 et le 30 septembre 2018, et a été publié le lundi 22 octobre 2018.

- Les résultats des épreuves de Double Mixte ne sont pas pris en compte pour le calcul du classement.
- Le classement de Beach Tennis est consultable sur le site de la FFT : <http://www.fft.fr/classement-beach-tennis>
- Le classement à prendre en compte est – si possible- le dernier classement publié (à la discrétion du Juge-Arbitre).



LE CLASSEMENT FFT

Répartition des points ITF & Championnats de France



Tournois ITF / Championnats de France

Catégories de tournois	Vainqueur	Finaliste	1/2 finaliste	1/4 de finaliste	1/8 de finaliste	1/16 de finaliste
35 000 \$	2500	1500	900	450	200	100
15 000 \$	1250	750	450	250	100	50
10 000 \$ / Championnats de France	800	480	290	150	60	40
6 500 \$ *	350	200	100	50	30	20
3 000 \$ *	270	150	80	40	20	10
Pas de Prize Money	100	60	30	15	5	1

* La catégorie ITF 6 500 \$ n'existe plus depuis le 1^{er} janvier 2019. Toutefois, les points acquis sur les tournois de cette catégorie restent dans le palmarès des compétiteurs.

Les points acquis sur la catégorie ITF 2 500 \$ sont eux basculés sur la nouvelle catégorie ITF 3 000 \$.



LE CLASSEMENT FFT

Répartition des points des Compétitions FFT



Tournois FFT / Championnats Régionaux / Championnats Départementaux / Tournois 15/16 ans

Catégories d'épreuves	Vainqueur	Finaliste	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème} à 16 ^{ème}	17 ^{ème} à 32 ^{ème}
FFT 1000 € ou Plus/ Ch. Régional	200	120	70	50	35	30	25	20	15	5
FFT 500 à 999 €	150	90	50	35	25	21	17	13	10	3
FFT 0 à 499 € / Ch. Départemental / Tournois 15/16 ans	100	60	30	20	15	12	10	7	5	1





7. SELECTIONS DES EQUIPES DE FRANCE

SELECTIONS DES EQUIPES DE FRANCE Seniors & Jeunes



Les équipes vainqueurs des Championnats de France précédant les Championnats d'Europe et les Championnats du monde ne sont plus sélectionnées d'office.

En effet, le Sélectionneur a toute latitude pour retenir les joueurs et joueuses qui lui semblent le plus en forme et les plus performants *au moment* des Championnats internationaux.

Aussi, M. David Mottin, Sélectionneur des Equipes de France, transmettra ses propositions de sélections à Mme Patricia Froissart, Vice-Présidente FFT en charge du Beach Tennis, qui les soumettra à la validation du Comité Exécutif de la FFT.

Championnats 2019 :

- ***Championnats d'Europe, Seniors, du 5 au 8 septembre 2019, lieu à déterminer***
- ***Championnats d'Europe par équipes, 18U et 14U, du 2 au 4 septembre 2019, lieu à déterminer***
- ***Championnats du Monde, à Terracina, Italie en juin 2019, du 10 au 16 juin***
- ***Championnats du Monde par équipes, Moscou, Russie, 1^{er} au 7 juillet***
- ***ANOC World Beach Games 2019 - Nations Race to San Diego, 10 au 13 octobre***





8. MODIFICATION REGLES DU JEU

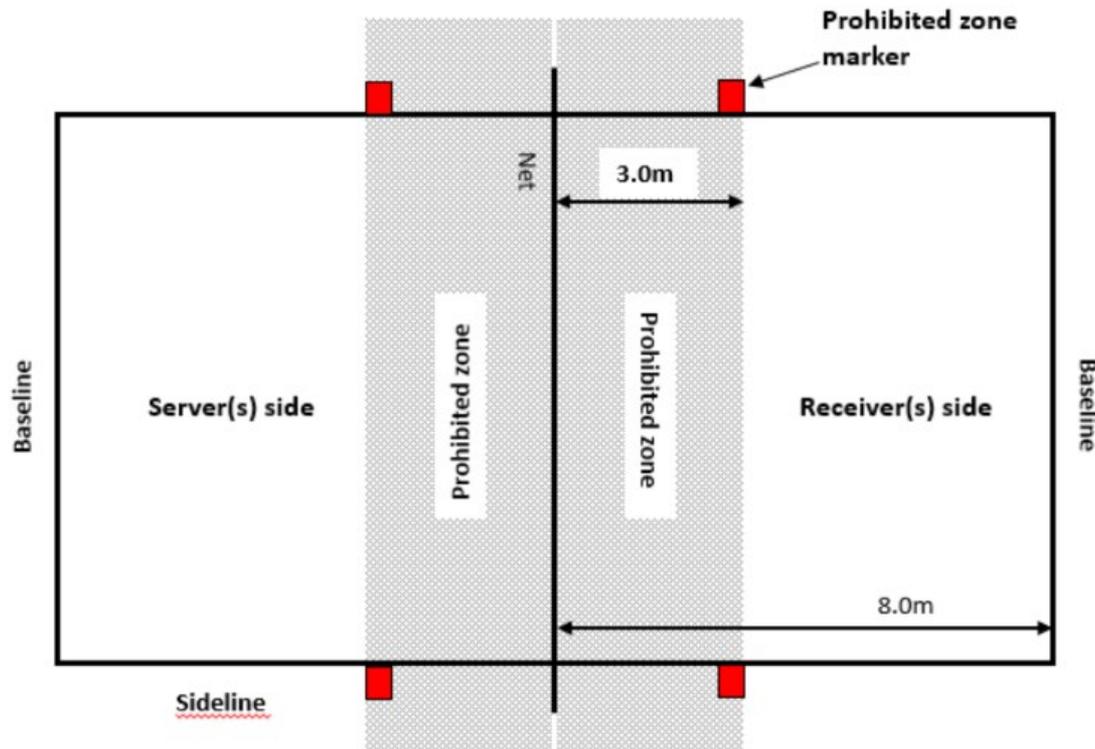
MODIFICATION REGLES DU JEU

Applicable sur les compétitions FFT & ITF



- **La zone interdite :**

La zone interdite est la zone située entre le filet et une ligne imaginaire parallèle au filet située 3 mètres du filet. Elle doit être clairement indiquée par un marqueur - cône souple ou ruban - placé sur ou juste en dehors de la ligne de côté. Aucun marqueur ne doit être placé dans le terrain. Aucun joueur ne doit toucher la zone interdite avant que la balle soit en jeu.





Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez
contacter Catherine BUFFARD : 01 47 43 48 69 – cbuffard@fft.fr